

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 7 AVRIL 1900

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Concours de sténographie.—Poésie : Reviens printemps, par Myosotis.—Jean Marie Motet, par A.-H. de Trémaudan.—Résurrection.—Poésie : Les larmes d'une mère, par A. du Verney.—A l'aurore du vingtième siècle, par A. G.—La famine aux Indes, par Henry de Varigny.—Roman canadien inédit : Florence (légende historique du Canada), par Rodolphe Girard.—Logiques ennemis, par Alfred Capus.—Jeux de société.—Théâtres.—Le Sténographe Canadien.—Costume de printemps.—Départ, par Anna de Bussièrès.—Histoire naturelle, par Henry de Varigny.—Carnet de la cuisinière.—Conseils pratiques.—Jeux et amusements.

GRAVURES : Portraits des membres du comité d'organisation du concours international de sténographie : M. l'abbé Dauth, M. U.-E. Archambault, l'hon. T. Berthiaume, M. L. Gouin, M. L.-J. Tarte, M. J. Curot, M. J. LaRochelle.—Exubération de joie à la Bourse de Londres à la nouvelle de la prise de Cronje ; La famine dans les Indes.—La mode : Costume de printemps.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

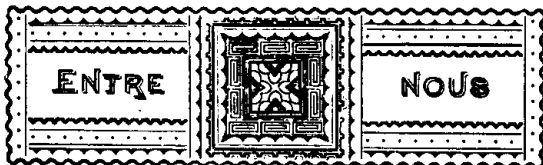
Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME TIRAGE

Le cent quatre-vingt-onzième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de MARS), aura lieu samedi, le 7 AVRIL, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.



Il vient de se passer, dans l'île de Jersey, un incident des plus étranges et qui nous intéresse jusqu'à un certain point, puisqu'il s'agit de l'usage de la langue française en pays anglais.

Le 1er février dernier, pendant une séance de la Chambre des Etats, (Chambre des représentants) un député, M. Renouf, commença un discours en anglais, mais aussitôt le Bailli ou président intervint en lui disant "qu'il n'était pas dans son droit," que la langue française était la langue officielle du pays et qu'un

député devait s'exprimer en français, à moins d'impossibilité absolue de sa part de le faire.

M. Renouf protesta et soutint qu'il "avait le droit de s'adresser en anglais."

Le président dit que ce n'était pas une question d'ordre mais une question de privilège ; l'affaire était entre les mains de la Chambre qui déciderait si on accorderait à M. Renouf le privilège de se servir de la langue anglaise ou s'il devait continuer dans la langue officielle. Il est vrai, ajouta-t-il, que plusieurs lieutenants gouverneurs ont parlé à la Chambre en anglais, mais c'était parce qu'ils ne connaissaient pas la langue officielle."

Bref, après discussion, la Chambre décida que M. Renouf devait parler français, par un vote de vingt-sept contre six.

*** Notez, cependant, que les Jersiais sont on ne peut plus attachés à la couronne britannique parce que, disent-ils, la reine qui la porte est avant tout "notre duchesse," la duchesse de Normandie, c'est-à-dire l'héritière du titre porté par notre duc français-normand, Guillaume, qui a conquis l'Angleterre, mais gare à quiconque s'avise de toucher à leur langue, comme en témoigne la lettre suivante, adressée à la *Nouvelle Chronique de Jersey*.

JERSIAIS, AUX ARMES !

M. l'Editeur,

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a dans notre milieu des mécontents qui voudraient, si possible, tout renverser, tout changer, tout bouleverser. Tantôt ils voudraient un Town Council ; tantôt ils veulent des endroits de récréation tels que Casinos, Winter Gardens, etc ; tantôt ils voudraient abolir la police honorifique pour y substituer une police salariée. En un mot ce sont des *bouleverseurs* !

Aujourd'hui, la lubie qui prend c'est de renverser notre langue française et d'y substituer la langue anglaise comme langue officielle, car, disent-ils, il y aurait chance alors d'avoir des hommes plus capables dans nos Etats. Quant à moi, Monsieur, je suis d'opinion que si un homme n'est pas assez capable pour apprendre la langue française, ce ne serait guère une acquisition que de l'avoir aux Etats.

Du reste, je ne me suis jamais aperçu jusqu'ici que les anglais soient plus intelligents, règle générale, que les Jersiais. Le fait de parler anglais, français, allemand, hébreu, grec, latin ou Jersiais, ne saurait mettre plus de cervelle dans la tête des orateurs.

Jersiais ! conservons notre langue, c'est celle de nos pères, de nos aïeux de génération en génération, eux qui comme nous étaient de vrais patriotes et attachés par le cœur à la mère-patrie.

Tout en vous remerciant, Monsieur, je suis

UN AMI DE NOTRE VIEILLE LANGUE.

Le rédacteur de la *Nouvelle Chronique de Jersey*, après avoir commenté la discussion soulevée à la Chambre des représentants, termine un éditorial par ces mots :

Encore une fois, nous répétons que la langue officielle de l'Angleterre est toujours le normand-français et nous ne pouvons comprendre comment il peut y avoir des gens intelligents qui stigmatisent comme une déloyauté l'usage d'une langue dont Sa Majesté se sert dans les affaires les plus solennelles de l'Etat. Jersey ne demande pas de changement de langue. Elle demande de bonnes saisons de pommes de terre et des visiteurs, et voilà précisément ce que ni M. Le Gallais ni M. Renouf ne sauraient lui accorder.

Mettant de côté la plaisanterie d'un goût plus que douteux de fourrer les pommes de terre et les visiteurs dans le même sac, on constate combien est profond l'attachement des Jersiais à leur langue qui est bien, comme ils le disent, la langue officielle de l'Angleterre, la langue dont se sert Sa Majesté dans les affaires les plus solennelles de l'Etat.

*** Beaucoup de personnes—d'Anglais surtout—ignorent en effet que toutes les lois passées par le parlement ne sont et ne peuvent être sanctionnées qu'en français.

La formule de la sanction royale, pour le budget, est celle-ci : "La Reine remercie ses bons sujets, accepte leur bonté et s'en veut." Pour une loi d'intérêt général : "La Reine le veut" ; pour

une loi d'intérêt local : "Soit fait comme il est désiré" ; pour une pétition : "Soit droit fait comme le est désiré" ; en cas de veto, c'est-à-dire quand la sanction royale est refusée : "La Reine s'avisera."

De plus, toutes les communications entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords sont faites en français.

Vous voyez donc que les Jersiais ont bien raison de dire que la langue officielle de l'Etat est la vieille langue de leurs pères.

*** Il ne faudrait cependant pas conclure de cet état d'âme des Jersiais qu'ils ont un faible pour la France et qu'ils désirent être Français, car ils en sont bien loin, comme le prouve la lettre suivante que j'emprunte au journal déjà cité :

JERSEY, 1er février 1900.

A M. le Rédacteur,

Monsieur.—Il y a quelques mois j'ai eu l'honneur de vous écrire pour signaler un danger qui menaçait l'existence de la population britannique dans notre petit île, et qui, si remède n'y est apporté, finira par l'engloutir entièrement ; j'établissais alors la proportion relative de la population française dans l'île à 350 par 1,000. Et bien aujourd'hui, Monsieur le Député E. B. Renouf a confirmé, au sein de notre Assemblée Législative, cet état de chose alarmant en disant que dans les paroisses rurales la population française était de 390 par 1,000, celle des Jersiais 450 par 1,000, et celle des Anglais ou autres sujets Britanniques 160 par 1,000.

C'est encore pire que je ne pensais. Quoi faire ? Voilà la question !

C'est à ceux à qui incombe la protection des loyaux sujets de notre dame Suzeraine ainsi que la conservation de notre autonomie insulaire privilégiée, à ceux qui doivent défendre nos droits, franchises et libertés menacés si capiteusement par cette invasion silencieuse, foraine ou étrangère, d'y aviser avant le cataclysme. Il ne faut pas oublier que notre plus grand privilège c'est d'être sous la domination impériale britannique ; espérons que nous n'en sortirons jamais.

Votre obéissant serviteur,

RATIOCINATOR.

L'auteur de cette lettre voit dans l'arrivée des Français dans l'île un tel danger, qu'il n'hésite pas à craindre un cataclysme, mais la véritable cause de cette immigration est due au fait qu'à Jersey comme ailleurs, le cultivateur abandonne la terre pour s'employer ailleurs.

Lisez encore la communication suivante :

A M. L'Editeur,

Monsieur.—Je trouve bien singulier qu'on soit tant contre les Français lorsqu'on pense que ceux mêmes qui sont le plus contre sont originaires de Français. Quant à moi je connais des quantités de personnes dont les parents étaient Français et qui aujourd'hui sont aussi bons sujets jersiais et aussi patriotiques qu'on puisse en trouver.

On se plaint de l'invasion des Français, on se plaint qu'un grand nombre de nos fermes sont louées par des Français, mais j'aimerais bien à savoir à qui la faute ? D'abord, il me semble que si nos propriétaires avaient fait comme leurs pères que tel ne serait pas le cas aujourd'hui. Nos pères fermiers prenaient toujours soin de garder l'un de leurs fils pour prendre soin de la ferme après leur mort, mais aujourd'hui tout le monde veut être de noir vêtu et ne plus s'occuper d'agriculture, et de cette manière beaucoup de nos fermes sont exploitées par des Français, et je dirai que c'est même une bénédiction d'avoir les Français à travailler nos fermes puisque nous ne voulons plus le faire.

Or, le fait de parler l'anglais dans les Etats ne changera rien cette triste situation. Que les membres de la Chambre parlent soit l'anglais ou le français les choses en resteront les mêmes. Ce qu'il nous faut c'est un retour vers l'agriculture. Il faut que nos fils restent à prendre soin de la ferme de leurs pères, et alors nous n'aurons plus besoin de Français pour le faire.

J'ai l'honneur d'être Monsieur, votre très oblige,

LE FILS D'UN FERMIER.

L'attachement de Jersey à la langue française et sa loyauté à la couronne anglaise ne sont donc pas deux sentiments aussi incompatibles que l'on serait tenté de le croire au premier abord, car les Jersiais disent bien haut qu'ils ne sont ni une nation vaincue ni une colonie, que c'est leur duché qui a donné une dy-